

Bienvenue dans l'Espace Naturel Sensible "Forêt domaniale de Bouconne"

Le Conseil départemental œuvre au quotidien pour la protection et la gestion de sites naturels haut-garonnais, lieux de découverte de la nature accueillant une biodiversité riche, vulnérable ou menacée.

Le site de la forêt domaniale de Bouconne (1846 hectares) fait partie, depuis le 21 juillet 2020, du réseau des Espaces Naturels Sensibles (ENS) de la Haute-Garonne, reflet de la politique de sauvegarde et mise en valeur du patrimoine naturel départemental.

Le massif de Bouconne situé à proximité de l'agglomération toulousaine forme un écrin de verdure de près de 2400 hectares. Appartenant jadis à une immense zone boisée qui s'étendait de Rieumes à Lévigac, la forêt de Bouconne est un site remarquable pour la diversité de ses milieux et des espèces qu'elle abrite.

On peut observer le chevreuil, le sanglier, le lièvre... mais aussi des espèces plus rares comme la salamandre tachetée, la rainette méridionale, l'aigle botté, le circaète Jean-Le-Blanc, la coronelle girondine...

La forêt de Bouconne accueille le public par l'aménagement de sentiers de promenade et d'équipements récréatifs, éducatifs et sportifs.

Vous pouvez contribuer à la préservation de ce milieu fragile en respectant la charte du promeneur en forêt.

